

Je transpire, tu transpires, nous transpirons

Brigitte Tisserand

Mardi après-midi dans une salle de classe d'un vénérable bâtiment scolaire avec une vue magnifique sur le lac. C'est la rentrée, il fait un temps splendide. La petite Diane soupire: «J'ai trop chaud maîtresse!» Un coup d'œil sur le thermomètre confirme: 31 degrés et la journée ne vient que de commencer. Des souvenirs d'enfants remontent: à Zurich, où j'ai passé mon enfance, on nous renvoyait à la maison au-delà d'une certaine température. On appelait ça *Hitzeferien*, des vacances de chaleur. Inimaginable aujourd'hui! Les parents doivent pouvoir compter sur l'école pour la prise en charge de leur enfant pendant qu'ils travaillent.

Depuis les années 70, le monde du travail a bien changé, les femmes en ont repris le chemin. D'un côté, c'est tant mieux si la situation de la femme évolue vers un plus grand équilibre des tâches au sein d'une famille. Mais ce retour au travail des femmes n'a pas eu pour effet un retour au foyer des pères. Les entreprises profitent pleinement de cette main-d'œuvre féminine qui a augmenté de façon spectaculaire. Et elles sont peu nombreuses à donner le change.

La société laisse la prise en charge des enfants dont les deux parents travaillent aux familles, qui se tournent en dernier secours vers l'école faute d'autre solution. Ainsi, on a vu s'installer l'horaire bloc avec toute sa rigidité. L'horaire des tout petits s'est considérablement alourdi. Fini le travail en demi-classe, le REX (renforcement et extension) remplaçant la petite classe se fait dorénavant en effectif complet. Ces dernières années, les possibilités de travailler en petit groupe ont fondu comme neige au soleil dans les deux premiers cycles. Pourtant, tout le monde peut comprendre le gain d'efficacité qu'un enseignement en petit groupe apporte. Pareil pour les lendemains d'activités extrascolaires. Révolu le temps où les élèves pouvaient dormir un peu plus longtemps, s'ils avaient offert un spectacle aux parents ou aux habitants du village le soir précédent. En cas de maladie, on remplace l'enseignant dans l'urgence, coûte que coûte, même si la plupart du temps, ce sont des personnes sans formation qui assurent ce qu'on ne peut qualifier que de «gardiennage».

Pour en revenir aux familles, les entreprises ne se sentent absolument pas concernées par la problématique. Bien au contraire, les cadeaux fiscaux qu'on leur fait ne font qu'aggraver le quotidien des enseignants et des élèves. Les impôts qu'ils ne versent pas sont économisés dans les classes par des mesures aussi douloureuses que la suppression d'heures d'enseignement, par exemple.



Par temps de canicule, mes élèves et moi continuons donc de faire semblant de travailler, profitant de petits moments d'atelier dans la fraîcheur toute relative des corridors – à défaut de pouvoir aller en forêt, expérience déconseillée à cause des tiques, ou au bord du lac par manque d'accompagnants titulaires d'un brevet de sauvetage reconnu. Mais c'est un autre chapitre... L'automne arrive bientôt et la problématique de la gestion de la canicule va être enfouie bien au fond d'un tiroir jusqu'au prochain épisode. La vie scolaire est un éternel recommencement.

la
vigie



Anachronisme...

Il y a donc à la rentrée deux classes de trente élèves dans le canton... et aussi une de neuf! Soulignons encore la bêtise du système qui permet cette magouille.

Les mesures d'appui accordées dans les classes à lourd effectif ne couvrent qu'une faible fraction de l'horaire et n'allègent en rien la gestion de la classe par l'enseignant-e. Trente élèves, trente familles, trente entretiens d'évaluation... Qui en veut?

Prenons l'initiative!

On reproche souvent aux syndicats d'enseignants leur propension à râler sur leurs conditions de travail, à rester sur la défensive dans une posture d'obstruction et non de proposition. Nous avons décidé de bousculer les habitudes en lançant une initiative demandant la cantonalisation de l'école.

Pierre-Alain Porret, président du SAEN



Dès les débuts, l'école neuchâteloise a été très largement laïque et villageoise. Puis, au siècle passé, les communes ont commencé à se regrouper pour créer les premières écoles secondaires. On a vu alors émerger un système mixte. L'école était communale pour le degré primaire, régionale pour le secondaire et cantonale pour le post-obligatoire. Il y a quelques années, le Grand Conseil a envisagé de «cantonaliser» l'école, avant d'y renoncer. C'est alors qu'a été décidée la «régionalisation» et que les centres secondaires ont absorbé l'école primaire.

Une situation actuelle insatisfaisante

Ce système a plutôt bien fonctionné à ses débuts. Mais peu à peu, des problèmes sont apparus. L'augmentation importante de la charge de travail des enseignants, les effets pervers des économies budgétaires, la numérisation, l'explosion des charges administratives ainsi que la dispersion des centres de décision ont ouvert des fissures dans notre bel édifice scolaire.

S'il est excellent d'accorder une large autonomie aux régions, le pilotage de l'école doit être suffisamment clair et fort pour éviter des dérives. Il n'est pas acceptable, par exemple, que les élèves en difficulté n'aient pas des chances équitables d'accéder à des mesures d'aide dans tout le canton.

Salariées à 100% par les communes, les directions d'école doivent appliquer des directives venant du canton. Et on constate alors qu'en cas de litige, on a

Initiative cantonale pour une école équitable et efficiente

Contrairement à ce qui se pratique dans tous les autres cantons, des prérogatives pédagogiques ont été cédées aux régions (communes), ce qui a pour conséquence, par exemple, qu'un élève en difficulté est traité différemment selon le lieu de domicile de ses parents. Selon les choix des autorités communales et les moyens à disposition, certains profits sont privilégiés, surtout au profit de certains. Il en va de même pour le traitement des cas de redoublement.

Dans les faits, il y a actuellement une école à 7 vitesses.

Pour une population inférieure à la région lausannoise, le canton de Neuchâtel a fragmenté le pilotage de ses écoles en 7 cercles régionaux ou 13 centres scolaires. Le problème n'est pas dans l'existence de ces entités – c'est même un atout – mais dans l'importance des compétences qui leur ont été attribuées.

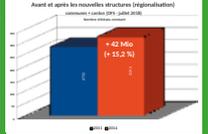


SAEN
ssp ypod

Des structures hors de prix!

Dans le système actuel, le rôle de l'État a été réduit au strict minimum: définir les méthodes ainsi que les moyens d'enseignement (la marge de manœuvre étant encore réduite de fait de la concertation scolaire régionale). Pour l'essentiel, il mettra les mesures prises par les Conseils communaux ou les comités scolaires régionaux et assure un rôle de référent pour les centres scolaires.

En 2011, quand le projet a été accepté, le Conseil d'État promettait une opération neutre, l'augmentation des coûts étant compensée par l'ensemble des mesures prises. Or, il n'en est rien. On s'est bercé d'illusions!



Il faut signer l'initiative parce que...

1. Toutes les familles, tous les élèves du canton doivent accéder aux mêmes prestations, quelle que soit leur commune de domicile.
2. Le pilotage du système scolaire ne peut être confié aux responsables politiques régionaux qui cherchent à faire des économies et considèrent les enseignants comme des employés communaux alors qu'ils sont soumis à un statut cantonal.
3. L'actuel mélange des genres (pourvu cédé aux régions sous un contrôle cantonal) entraîne une énorme surcharge administrative, toute décision doit être préparée, étudiée, voire contestée à 3 niveaux différents: la région, la direction et le département... cela à de multiples reprises (par les 7 cercles, ...)

Le respect des prérogatives des régions coûte des millions chaque année, beaucoup plus que les économies prévues en augmentant les effectifs dans les classes. Notre canton ne peut s'offrir le luxe de ce gaspillage!

Les économies ne doivent pas être réalisées dans les prestations de base, dans les classes, mais en rendant le système officiel administrativement!

Il est urgent de rétablir les priorités. Une structure simple et efficace permet d'orienter les moyens au plus près des élèves!

N'hésitez pas! Signez et faites signer l'initiative pour une école équitable et efficiente!

Davantage d'informations sur www.ecole-equitable.ch

tendance à se refiler les problèmes en prétendant ne pas être maître du dossier. Avec des responsabilités enchevêtrées entre État, syndicats intercommunaux et collèges, les usagers de l'école ne savent plus vraiment qui répond de quoi.

Oser un pas de plus

Accompagné par la Fédération des Associations de parents d'élèves du canton de Neuchâtel (FAPEN) et le SSP, votre syndicat a donc décidé de passer à l'étape suivante dans la construction de l'école, dans le but de rendre celle-ci plus juste, plus simple et plus efficiente. C'est l'objectif principal de notre initiative.

SAEN

+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

Pour rappel, le texte de notre initiative est le suivant:

Le canton est responsable des missions d'enseignement.

Il fixe les contenus, les objectifs et les conditions générales de l'école obligatoire et veille à ce que l'offre de scolarité obligatoire soit équivalente dans toutes les communes.

Les communes sont responsables des missions liées à la proximité et à la logistique des écoles de la scolarité obligatoire.

Elles rendent possible la mise en œuvre.

L'ensemble des écoles des cycles 1, 2 et 3 d'un cercle scolaire régional sont regroupées et placées sous une direction unique sous l'autorité du Département.

Leur direction est constituée de professionnels de l'enseignement certifiés et couvrant les 3 cycles de la scolarité obligatoire. Le statut du cercle est cantonal dans le respect des spécificités locales.

Certains craignent une perte d'autonomie des centres scolaires ou une trop grande part de pouvoir accordée à l'État. Nous ne partageons pas ces inquiétudes. De tout temps, dans notre petite république, chaque décision politique a fait l'objet de vifs débats. Nous croyons que nous sommes capables, tous ensemble, de construire une école de qualité, sans pour autant ruiner nos finances. La proximité des centres scolaires permet de mieux répondre aux besoins, mais le fonctionnement de l'école doit être piloté efficacement, d'une manière unifiée. Ce n'est absolument pas incompatible!

Une école unique et diversifiée, équitable et efficiente

Notre canton est trop petit pour que chacun travaille dans son coin; il faut valoriser les meilleures pratiques et en faire profiter toute l'école neuchâteloise.

N'hésitez pas à signer notre initiative dès maintenant!

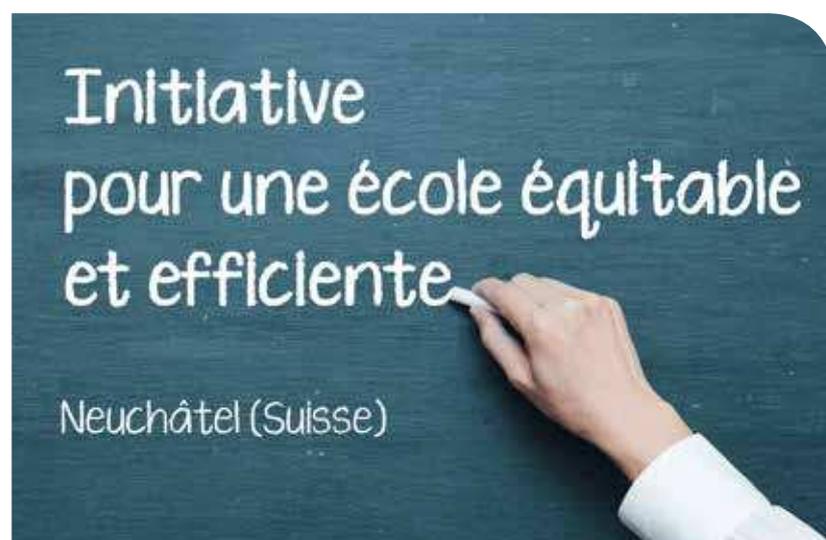
Faites-la aussi signer à vos collègues, vos familles et vos amis!

N'hésitez pas à visiter le site internet¹ dédié à notre initiative!

¹ <https://www.ecole-equitable.ch>

Effectifs: bonne nouvelle!

À la fin du mois d'août, le très singulier collectif du Pervou a voulu se saisir à son tour de la problématique de la hausse des effectifs des classes...



Rappelons que les syndicats avaient lancé en décembre 2017 une pétition¹ avec l'appui de la FAPEN², qui avait recueilli près de 4000 signatures en une semaine!

Forts de ce résultat, les comités des syndicats ont eu l'occasion de rencontrer Mme Maire-Hefti et les chefs de service à trois reprises cette année. En février, la première a permis de dépeindre l'ensemble de la problématique, en y intégrant notamment notre demande de pondération en fonction de l'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers. En juin, enfin, la cheffe du département nous a informés que la hausse d'effectifs initialement prévue par le Conseil d'État dans son plan financier 2018-2021 a été abandonnée. L'essentiel de nos revendications à propos des effectifs a été pris en compte et les moyennes (18 ou 19 élèves selon les cycles de l'école primaire) seront effectivement remplacées par un nouveau cadre cantonal introduisant une fourchette d'élèves par classe comme ça se pratique dans d'autres cantons romands. Cela devrait d'ailleurs s'accompagner d'un facteur de pondération pour certains élèves aux besoins éducatifs particuliers d'une gravité avérée.

Le SAEN se réjouit de cette nouvelle, qui évite à l'autorité politique d'avoir à rompre ses propres engagements... En effet, le maintien des effectifs — que certains députés voulaient voir prendre l'ascenseur — figurait en bonne place dans l'accord conclu avec les syndicats pour mettre fin aux grèves de l'automne 2016³.

(pg)

¹ Voir www.saen.ch/petition_contre_hausse_effectifs

² Fédération des Associations de Parents d'Elèves - Neuchâtel

³ Voir www.saen.ch/article/bilan-des-greves-de-lautomne-2016

L'exclusion scolaire, miroir implacable de la ségrégation sociale

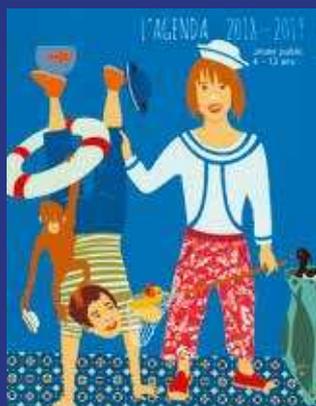
Une famille pleine de ressources, financières, sociales, intellectuelles, peut aujourd'hui gérer la difficile scolarisation d'un enfant à «besoin éducatif particulier», «différent» de par son fonctionnement mental, une dyslexie, une déficience physique ou motrice, parce que l'acceptation de cet enfant dans la société a fait beaucoup de chemin, entraînant celle du corps enseignant sensible aux évolutions de mentalité! C'est encore loin d'être le cas des familles moins pourvues économiquement, socialement et finalement scolairement parlant.

John Vuillaume

La réussite scolaire dépend beaucoup de la faculté des enfants, même doués, à pleinement dominer ce qui définit une culture scolaire, marquée par les aspirations, les croyances et les engagements du corps enseignant, souvent conformiste, héraut d'une bien-pensance martelée par la plupart des médias: le développement est bien évidemment durable, la famille recomposée une formidable opportunité, ce qui vient de l'étranger est génial, les fins de semaine sont «easyjet», les habits de marque et les jeux électroniques incontournables... mais à consommer avec modération, comme le cannabis et la vodka dont leurs anciens élèves abusent plus souvent qu'à leur tour l'adolescence une fois bien entamée...

Quand nous nous intéressons à l'échec scolaire et à l'exclusion sociale qu'elle génère, nous aimerions pou-

voir réfléchir en termes de pédagogie, de didactique, de soutien scolaire ou d'éducation spécialisée, mais nous passerions à côté de l'essentiel, car l'exclusion sociale est un processus dynamique auquel l'institution scolaire participe activement. Lorsqu'un cercle scolaire a pris l'habitude, dans le cursus scolaire ordinaire, de multiplier les sous-groupes affublés parfois de dénominations exotique (oasis) ou technologique (classes jet), il agit dans le sens contraire des convictions affichées par ses autorités politiques: il exclut de l'enseignement ordinaire les élèves les plus faibles ou les moins adaptés à l'école pour les parquer entre eux, soi-disant pour leur bien, mais en réalité pour homogénéiser socialement et culturellement les classes d'enfants appelées à suivre un enseignement normal exigeant, visant l'excellence et la réussite.



Éveiller la curiosité...

Un agenda culturel a été distribué le mois dernier à tous les élèves des écoles primaires. De multiples institutions ou associations y présentent des spectacles, ateliers ou expositions de grande qualité. *L'Agenda jeune public*¹ peut également être téléchargé.

Signalons par ailleurs l'abonnement «20 ans 100 francs» destiné aux moins de 21 ans. Il donne libre accès (après un paiement unique de 100 francs) à des milliers d'événements culturels dans toute la Romandie (à l'exception de Genève et Vaud). L'abonnement peut être commandé sur le site <https://www.20ans100francs.ch>.

(com./pg)

¹ www.ne.ch/medias/Documents/18/08/201830008

Il est piquant de constater que ceux qui crient sur tous les toits leur antiracisme et leur amour du multiculturalisme sont souvent les mêmes qui opèrent minutieusement une ségrégation scolaire très négative dans la perspective de l'intégration sociale et professionnelle d'enfants rarement bien nés.

Mettons à part l'enseignement spécialisé, extrêmement précieux pour permettre à des jeunes de grandir, de développer leurs capacités à leur rythme, de devenir plus forts à l'abri des regards méprisants ou apitoyés.

Les mesures d'économies qui frappent aussi l'enseignement spécialisé sont particulièrement inquiétantes et mettent en péril la réussite d'une politique de formation professionnelle à la fois inclusive et différenciée qui porte déjà ses fruits.

Mais revenons à l'enseignement ordinaire et à ses principales caractéristiques en matière d'impact social à travers les différents degrés de l'école obligatoire.

Pour les tout petits, et particulièrement s'ils sont d'origine étrangère ou issus de milieux défavorisés, il est vraiment important d'être en interaction avec une enseignante qui s'exprime avec clarté dans notre langue et qui sache aussi les faire parler, les faire progresser, leur donner les mots, les phrases, des outils de communication verbale qui seuls préparent efficacement au passage vers l'écrit.

Or, les compétences langagières ne sont pas toujours perçues comme celles auxquelles il faudrait accorder la priorité en termes didactiques et pédagogiques. Les enfants d'origine étrangère ou d'extraction modeste ne progressent pas suffisamment au contact d'une enseignante taiseuse ou dont le niveau d'expression orale n'est pas toujours optimal. L'école obligatoire devrait leur offrir ce que leurs familles ne peuvent pas leur donner. Quand c'est le cas, nous assistons à des moments magiques qui dépassent une dimension strictement pédagogique. Dans le cas contraire, les inégalités déjà très criantes à cet âge-là ne font que se creuser.

Quant à l'école primaire et secondaire, rien ne sert de se mentir, de se gargariser de mots comme «HarmoS» ou «réforme du cycle 3» pour faire croire que tout a changé, qu'une véritable scolarité intégrée de onze années a enfin vu le jour.

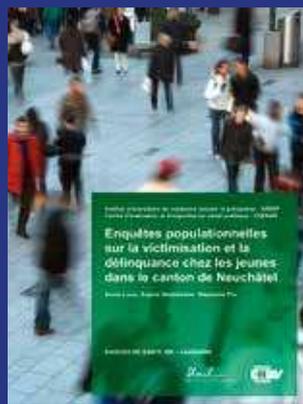
L'école primaire est toujours le lieu où il faudrait acquérir les bases de la langue première et celles des ma-

thématiques. Même si les branches d'éveil possèdent intrinsèquement beaucoup de valeur, car elles permettent d'apprendre à respecter des consignes, d'acquérir des vocabulaires spécifiques ou de planifier des tâches concrètes.

La vocation de l'école primaire est de former, pas de sélectionner et l'inflation des devoirs à domicile, parfois observée, provient surtout d'une bonne intention des enseignants expérimentés qui voudraient voir les élèves atteindre les mêmes résultats que leurs anciennes volées - dans un contexte social et culturel aujourd'hui plus diversifié, notamment avec des mères qui travaillent hors du domicile et qui ne peuvent plus consacrer plusieurs heures par semaine au suivi scolaire de chacun de leurs enfants. Ici aussi, quand les tâches à domicile deviennent le cœur des apprentissages scolaires, les enfants des familles étrangères ou défavorisées sont fortement pénalisés, seuls les marmots «bien nés» pouvant bénéficier d'un encadrement familial qui complète harmonieusement en dehors de l'école les activités initiées en classe.

La réforme du cycle 3 menée dans le canton de Neuchâtel, avec des moyens dérisoires ne permettant aucun changement majeur autre que structurel, ne change rien à la fonction première de l'école secondaire qui est de sélectionner. Saluons ici les enseignant-e-s qui malgré tout privilégient la progression scolaire de leurs élèves, par exemple avec des rédactions en français ou des expériences en sciences! Mais au final, c'est toujours la même gare de triage, avec ses moyennes arithmétiques et un travail scolaire à domicile qui se limite à la préparation des très nombreuses évaluations. Il est dès lors difficile pour des enfants moyennement doués, sans un entourage pouvant œuvrer comme répétiteur ou sans ressources financières permettant de payer des leçons d'appui, de maîtriser un parcours scolaire qui reste une course d'obstacles qu'il faut impérativement terminer dans le groupe de tête.

En conclusion, et c'est toujours la même depuis trop longtemps, nos autorités devraient accorder beaucoup plus d'attention aux deux premières années de scolarité, et réellement transformer en profondeur une école secondaire toujours aussi sélective et trop peu formatrice. Pour le bien de tous les enfants de notre canton et de leurs familles, quelle que soit leur origine sociale! •



L'État ausculte la jeunesse neuchâteloise

Une étude¹ reconduisant en 2017 l'enquête de 2010 sur la victimisation et la délinquance a été présentée récemment.

Les résultats confirment l'importance des inégalités sociales face à la violence et face à la santé, se dessinant très tôt durant les parcours des enfants et des jeunes. Les auteurs relèvent l'importance d'actions de prévention agissant sur les déterminants sociaux et structurels de la violence.

Si on saisit bien, les autorités ne manqueront donc pas d'agir pour réduire les inégalités sociales à l'origine des problèmes rencontrés par les jeunes exposés à la victimisation et à la délinquance. À observer l'évolution de la société, ce n'est pas gagné!

(pg)

¹ https://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds288_fr.pdf